



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 8 décembre 2011

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation
30 novembre 2011

Date d'affichage
30 novembre 2011

Objet de la délibération
*Pôle services techniques –
Antenne administrative et
comptable – Demande de
subventions auprès du
Centre National du Cinéma
(CNC), du Conseil Régional
PACA et du Conseil Général
du Var pour la numérisation
du cinéma le RIO.*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille onze, le huit décembre deux mille onze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, LAUNAY Michel, DESVILETTES Louis, CAPELA Marie-Pierre, RIGAUD Catherine, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAOUCHE Dalel, DELGADO Alexandra, VALLE Evelyne, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, FOREST Marie-Paule, KASPERSKI Christophe

Procurations :

ROUX Jean-Paul donne procuration à COIQUAULT Jean-Pierre

Absents :

aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Le basculement des salles de cinéma du support de diffusion argentique vers le support numérique est une révolution technologique, économique et culturelle.

Afin de permettre aux salles faisant partie des réseaux de la petite et moyenne exploitation, de faire face aux coûts engendrés par le passage au numérique, plusieurs dispositifs (d'aide ont été mis en place.

Il est envisagé d'acquérir pour le cinéma Le Rio un équipement de projection numérique avec relief 3D et son numérique, pour un montant estimatif de 93 240 euros hors taxes.

Cette acquisition, peut bénéficier d'une subvention de la part du centre national du cinéma (CNC), du conseil régional PACA et du conseil général du Var.

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

CNC	55 944.00 euros	(60 %)
Conseil régional	18 648.00 euros	(20 %)
Conseil général	9 324.00 euros	(10 %)
Autofinancement	9 324.00 euros	(10 %)
<hr/>		
Montant	93 240.00 euros HT	
	111 515.04 euros TTC	

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **ADOPTE** le projet d'acquisition de matériel pour la numérisation du cinéma Le Rio pour un montant de 93 240 € HT,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus visé,

- **SOLLICITE** : - une aide de 55 944 € auprès du centre national du cinéma (CNC),

- une aide de 18 648 € auprès du conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur,

- une aide de 9 324 € auprès du conseil général du Var.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

09 DEC. 2011
13 DEC. 2011

